



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du

Pour le Président,  
Le Vice-président délégué à l'urbanisme, au logement et à l'aire d'accueil des gens du voyage  
Michel LERAT



**Zones urbaines**

- UB1 Secteur d'habitat ancien
- UB2 Secteur d'extension diffuse
- UB3 Secteur d'extension récente groupée
- UA Zone d'activité
- UA12 Secteur d'activité spécifique (déchetterie)

**Zones d'urbanisation future**

- UAU Zone d'urbanisation future à court terme (dominante habitat)
- UAUL Zone d'urbanisation future à long terme (dominante habitat)

**Zones agricoles**

- A Zone agricole
- Activité agricole
- OA11 Secteur d'habitation en zone agricole (extension, réhabilitation, changement de destination des constructions existantes)
- OA12 Secteur d'habitation en zone agricole (construction, extension, réhabilitation, changement de destination des constructions existantes)

**Zones naturelles**

- N Zone naturelle et forestière (trame verte et bleue)
- NP Secteur naturel protégé
- OT Zone de loisirs et de tourisme
- ON11 Secteur d'habitation en zone naturelle (extension, réhabilitation, changement de destination des constructions existantes)
- ON12 Secteur d'habitation en zone naturelle (construction, extension, réhabilitation, changement de destination des constructions existantes)

**Éléments identifiés au titre de l'article L. 123-1-5 du Code de l'Urbanisme**

- ★ Patrimoine archéologique
- Voie antique
- ★ Patrimoine bâti
- Circuits de randonnée
- Haies bocagères
- Espaces boisés

**Risques naturels**

- Zone inondable par débordement de cours d'eau
- Zone inondable par débordement de nappes phréatiques
- Zone de remontées de nappes phréatiques (0 à 2,5 mètres)

**Risques technologiques**

- Périmètre n°1
- Périmètre n°2
- Périmètre n°3
- Périmètre n°4

**Servitude communale**

- Emplacements réservés

0 50 100 150 Mètres

Liste des emplacements réservés

Numéro de la notice	Désignation	Collectivité demandant l'inscription	Superficie	Largeur
1	Extension du cimetière	Commune	2424 m <sup>2</sup>	
2	Stationnement	Commune	2485 m <sup>2</sup>	
3	Aménagement carrefour (route de Chambos)	Commune	235 m <sup>2</sup>	
4	Stationnement (Moulin de Chézy)	Commune	183 m <sup>2</sup>	
5	Élargissement voie (zone d'activité)	Commune	630 m <sup>2</sup>	7,5 mètres
6	Élargissement voie et aménagement paysager (zone d'activité)	Commune	3220 m <sup>2</sup>	10 mètres
7	Création voie et aménagement paysager (zone d'activité)	Commune	5342 m <sup>2</sup>	3,3 mètres
8	Création accès (Village du Mail-Gaud)	Commune	141 m <sup>2</sup>	5 mètres
9	Création cheminement piétonnier (Vallée de la Dive)	Commune	3064 m <sup>2</sup>	5 mètres
10	Création cheminement piétonnier le long de la RD 35	Commune	289 m <sup>2</sup>	1,5 mètres

